

UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

COLLOQUE 2014

**Territoire(s), Entrepreneuriat et
Management**

ACTES

Le territoire est sur l'agenda de recherche, perçu comme une dimension importante de la compétitivité des entreprises. De multiples travaux s'y intéressent, en provenance de l'économie, de la gestion ou de la sociologie. Un double questionnement peut émerger.

Si les caractéristiques, l'attrait ou les particularités des territoires suscitent l'intérêt, l'accent est de plus en plus mis sur leurs propriétés en termes de compétitivité, qu'il s'agisse de spécialisation ou d'impulsion de dynamiques entrepreneuriales. Que l'on songe aux travaux précurseurs de Marshall, de Piore et Sabel, ou à ceux plus récents de Rugman et Porter, **le territoire et le cluster font l'objet d'interrogations récurrentes**. Plus récemment, les pouvoirs publics, et l'accent mis sur les divers réseaux territorialisés d'organisation (SPL, pôles de compétitivité, etc.) ont renforcé l'intérêt des chercheurs en sciences de gestion, conduisant à la multiplication des publications à l'étranger (Advances in Strategic Management, 2003) comme en France (numéros spéciaux de la RFG ou M&A).

Dans le même temps, les disciplines du management et de l'entrepreneuriat entretiennent des relations avec des territoires distincts, voire donnent lieu à une extension vers **de nouveaux « territoires » d'investigation**. Que l'on songe aux évolutions dans le champ du management public, à la préoccupation croissante en matière de management des organisations de santé, d'économie sociale et solidaire ou d'entrepreneuriat social, et de modes de management alternatifs, des pratiques diverses apparaissent, qui appellent à des questionnements nouveaux.

Le 3^{ème} congrès de l'ARIMHE permet donc un état des lieux des connaissances et des perspectives ouvertes par la question de la connexion entre territoire(s), entrepreneuriat et management, en provenance des diverses disciplines (gestion, droit, économie, géographie, sociologie) et des sous-disciplines de la gestion (entrepreneuriat, logistique, GRH, stratégie, etc.).

UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Comité d'organisation :

Didier CHABAUD (Université d'Avignon, BNC), François FULCONIS (Université d'Avignon, CRET-LOG), Patrick GIANFALDONI (Université d'Avignon, BNC), Jérôme JOUBERT (Université d'Avignon), Anne MAURAND-VALET (Université d'Avignon, MRM), Agnès PARADAS (Université d'Avignon, MRM)

Comité scientifique et d'évaluation :

ALCARAS Jean-Robert, BACHIMON Philippe, BERGER DOUCE Sandrine, BORIES-AZEAU Isabelle, BRASSEUR Martine, CHABAUD Didier, COURRENT Jean-Marie, d'ANDRIA Aude, KOKOU DOKOU Gérard, EGGRICKX Ariel, FABBE-COSTE Nathalie, FOURCADE Colette, FULCONIS François, GIANFALDONI Patrick, GLEMAIN Pascal, GUIEU Gilles, GUNDOLF Katherine, ITCAINA Xabier, JAOUEN Annabelle, JOUBERT Jérôme, LEROUX Erick, LOUART Pierre, LOUBES Anne, MAALAOUI Adnan, MAURAND-VALET Anne, MENDEZ Ariel, MORAND Pierre-Henri, MORIN Marc, OIRY Ewan, PACHE Gilles, PALPACUER Florence, PARADAS Agnès, PECQUEUR Bernard, PERRET Véronique, PESQUEUX Yvon, REYNAUD Emmanuelle, RICHAUD Alain, RICHEZ-BATTESTI Nadine, SAMMUT Sylvie, SCOUARNEC Aline, TORRES Olivier, VALLADE Delphine, VALLAX Marc

UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Sommaire

Programme de la journée.....page 1

Ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ARIMHE.....page 4

Actes des résumés par ordre alphabétique du 1^{er} auteur.....page 5

- **Sarhan Abdennadher** "La création d'entreprises dans le contexte tunisien : les obstacles et les facilités"
- **Floriane Bobolec, Séverine Spérandio, Vincent Robin et Corinne Baujard,** Difficultés d'émergence d'un cluster en territoire rural : réflexion autour du cluster Bois et Energie du Fumélois, situé en Lot-et-Garonne
- **Martine Brasseur,** Quand l'éthique désigne le territoire, Etude empirique de 6 cas d'accompagnement d'entrepreneurs
- **Laurent Butery, Jean-François Lemoine, Olivier Badot et Jimmy Morel** "Management du commerce des territoires urbains : rôles et leviers d'action marketing des acteurs"
- **Ignasi Capdevila** "A multi-level view of localized dynamics of innovation. Coworking spaces as microclusters"
- **Luciana Castro Goncalves** "Manager les réseaux de clusters d'innovation par les activités de courtage de connaissances"
- **Maryem Cherni, Ion Lucian Céapraz et Gaëlle Kotbi** "Dimensions spatiales et organisationnelle du réseau : croisement entre les sciences de gestion et la géographie"
- **Rosalie Douyon** "La RSE dans une collectivité territoriale : les pratiques sur la dimension sociale (le cas d'une commune)"
- **Ivan Dufeu et Ronan Le Velly** "Agriculture biologique et circuits courts. S'organiser collectivement pour changer d'échelle sans perdre son âme"
- **Fatiha Fort, Isabelle Bories-Azeau, Florence Noguera et Catherine Peyroux** "Accompagnement entrepreneurial : quelle maille territoriale d'intervention?"
- **Patrick Gianfaldoni et Philippe Lerouvillos** "La figure émergente de pôle territorial de coopération économique"
- **Armelle Gomez** "Les circuits courts sont-ils de proximité(s) ?"

UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

- **Yannick Gomez** "Une approche historique de l'émergence d'un territoire par la coévolution d'un site nucléaire et de son environnement"
- **Annie Gouzien** "La gouvernance territorialisée des pêches maritimes : du « localisme concurrentiel » des quartiers maritimes cornouaillais à la construction d'une gouvernance professionnelle finistérienne"
- **Philippe Hurdebourcq** "Les visions multiples du territoire"
- **Olivier Lisein et Giseline Rondeaux** "Gouvernance des pôles de compétitivité : des dynamiques de tertiérisation multi-niveaux, gage du respect de l'intérêt collectif ?"
- **Marc Morin** "La construction d'un nouveau paradigme institutionnel conventionnel pour analyser l'économie-gestion des négociations sociales, et leurs effets socioéconomiques sur les organisations et la société"
- **Pierre Naves** "Quand le territoire construit et oriente les marchés. Implication des collectivités territoriales dans les circuits courts alimentaires en Gironde"
- **Gilles Paché** "Lecture socio-politique de l'aire métropolitaine marseillaise : oublier sans amertume l'impérialisme séculaire de la ville-centre ?"
- **Cécile Perret et Bernard Paraque** "Fin du règne de la valeur (d'échange ?) Coopératives, communautés de marque et traditions kabyles"
- **Marina Pisano** "Contribution du capital social dans le management de projet « durable » : le cas des entreprises dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement en région Languedoc Roussillon"
- **Yvon Pesqueux** "De la notion de territoire"
- **Séverine Saleilles et Marie Poisson** "Comment articuler projets individuel, collectif et de territoire ? – le cas d'un collectif de transformation et commercialisation en circuits courts"
- **Denio Igor Silva de Pontes** "Les Zones Franches d'Exportation comme politique de développement économique par le biais de « l'endogénéisation » de la chaîne d'approvisionnement"
- **Jennifer Urasadettan** "La mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle territoriale entre structures d'insertion et entreprises : une analyse en termes de légitimités concurrentes"



UNIVERSITE D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

- **Marc-André Vilette** "Compétences et identité des entrepreneurs-salariés de la coopérative d'activités et d'emploi. Un exemple territorial d'entrepreneuriat social"

Territoire(s), Entrepreneuriat et Management

PROGRAMME

8h00 Accueil

8h30 Discours d'introduction

9h00-10h30 Table ronde : Territoire, entreprise et ESS

avec la participation de :

- Emmanuelle Reynaud, Professeure Sciences de Gestion, Aix-Marseille GSM-IAE
- Bernard Pecqueur, Université de Grenoble
- Mathieu Barrois, PDG OKHRA, SCIC SA, Conservatoire des ocres et de la couleur.

10h30-11h00 Pause café

11h00 – 13h00 Ateliers 1

Atelier 1	Circuits courts	
	Emmanuelle Reynaud	Présidente
Ivan Dufeu Ronan Le Velly	Agriculture biologique et circuits courts. S'organiser collectivement pour changer d'échelle sans perdre son âme	
Pierre Naves	Quand le territoire construit et oriente les marchés. Implication des collectivités territoriales dans les circuits courts alimentaires en Gironde	
Séverine Saleilles Marie Poisson	Comment articuler projets individuel, collectif et de territoire ? – le cas d'un collectif de transformation et commercialisation en circuits courts	
Armelle Gomez	Les circuits courts sont-ils de proximité(s) ?	
Atelier 2	Entrepreneuriat	
	Colette Fourcade	Présidente
Sarhan Abdennadher	La création d'entreprises dans le contexte tunisien : les obstacles et les facilités	
Fatiha Fort I. Bories-Azeau Florence Noguera C.Peyroux	Accompagnement entrepreneurial : quelle maille territoriale d'intervention?	
Marc-André Vilette	Compétences et identité des entrepreneurs-salariés de la coopérative d'activités et d'emploi. Un exemple territorial d'entrepreneuriat social	
Atelier 3	Visions du territoire	
	Jean-Robert Alcaras	Président
Gilles Paché	Lecture socio-politique de l'aire métropolitaine marseillaise : oublier sans amertume l'impérialisme séculaire de la ville-centre ?	

Yvon Pesqueux	De la notion de territoire	
P. Hurdebourcq	Les visions multiples du territoire	
Yannick Gomez	Une approche historique de l'émergence d'un territoire par la coévolution d'un site nucléaire et de son environnement	
Atelier 4		
	Management et collectivités territoriales	
	Patrick Gianfaldoni	Président
Laurent Butery J-F. Lemoine Olivier Badot Jimmy Morel	Management du commerce des territoires urbains : rôles et leviers d'action marketing des acteurs	
Rosalie Douyon	La RSE dans une collectivité territoriale : les dispositifs mis en place dans le cadre de l'Agenda 21 (le cas d'une commune)	
Marina Pisano	Contribution du capital social dans le management de projet « durable » : le cas des entreprises dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement en région Languedoc Roussillon	
Annie Gouzien	La gouvernance territorialisée des pêches maritimes : du « localisme concurrentiel » des quartiers maritimes cornouaillais à la construction d'une gouvernance professionnelle finistérienne	
Atelier 5		
	Relations humaines	
	Pierre Louart	Président
Jennifer Urasadettan	La mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle territoriale entre structures d'insertion et entreprises : une analyse en termes de légitimités concurrentes	
Marc Morin	La construction d'un nouveau paradigme institutionnel conventionnel pour analyser l'économie-gestion des négociations sociales, et leurs effets socioéconomiques sur les organisations et la société	
Martine Brasseur	Quand l'éthique désigne le territoire : étude empirique de six cas d'accompagnement d'entrepreneurs	

13h00-14h30 Pause déjeuner

14h30-15h00 Présentation des GRT (groupes de recherche thématiques)

15h00-16h30 Ateliers

Atelier 6		
	Echanges internationaux	
	Martine Brasseur	Président
Cécile Perret B. Paraque	Fin du règne de la valeur (d'échange ?) Coopératives, communautés de marque et traditions kabyles	
Igor Silva de Pontes	Les Zones Franches d'Exportation comme politique de développement économique par le biais de « l'endogénéisation » de la chaîne d'approvisionnement	
Atelier 7		
	Formes de polarisation	
	Gilles Paché	Président
M. Cherni I. Lucian Ceapraz Gaëlle Kotbi	Dimensions spatiales et organisationnelle du réseau : croisement entre les sciences de gestion et la géographie	

P. Gianfaldoni P. Lerouvillois)	La figure émergente de pôle territorial de coopération économique	
Olivier Lisein G. Rondeaux	Gouvernance des pôles de compétitivité : des dynamiques de tercésisation multi-niveaux, gage du respect de l'intérêt collectif ?	
Atelier 8	Clusters	
	Nathalie Fabbe-Costes	Présidente
F. Bobolec S. Spérandio Vincent Robin Corinne Baujard	Difficultés d'émergence d'un cluster en territoire rural : réflexion autour du cluster Bois et Energie du Fumélois, situé en Lot-et-Garonne	
L. Castro Gonçalves	Manager les réseaux de clusters d'innovation par les activités de courtage de connaissances	
Ignasi Capdevila	A multi-level view of localized dynamics of innovation. Coworking spaces as microclusters	

16h30-17h00 Pause goûter

17h00-17h30 Synthèse par les présidents d'ateliers - Clôture

17h30- 18.30 AG de l'ARIMHE

Assemblée générale de l'ARIMHE

Ordre du jour

- Bilan d'activité 2014
- Approbation des comptes 2014
- Questions diverses

Actes des résumés des communications

par ordre alphabétique du 1er auteur

Titre de la communication : La création d'entreprises dans le contexte tunisien : les obstacles et les facilités

Résumé : Dans un contexte mondial caractérisé par des bouleversements continus et des transformations imprévisibles et rapides, le phénomène entrepreneurial ne cesse d'acquiescer des mérites socioéconomiques (Lalonde et Dumais, 2013 ; Janssen et Taskin, 2012 ; Nasroun et Belattaf, 2012 ; etc.). Désormais, dans différents pays du monde, on cherche à favoriser l'entrepreneuriat et à inciter à la création d'entreprises, en mettant en place un cadre général convenable. Plus un milieu se donne les éléments d'une culture entrepreneuriale riche et reconnue, plus les entrepreneurs émergent et se développent tôt dans la vie. Pour ce faire, il y a des conditions à mettre en place aussi bien dans le milieu immédiat des entrepreneurs que dans leur environnement global (OCDE, 2012 ; Nabli, 2009 ; Chelly, 2008 ; Baccari, 2006 ; Gasse, 2004 ; Reynolds et al., 2004 ; Fortin, 2003 ; Julien, 2003 ; etc.). Toutefois, l'existence de conditions favorables à l'entrepreneuriat ne signifie pas l'absence de barrières pouvant inhiber la création d'entreprises.

Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes intéressés au contexte tunisien en matière de création d'entreprises. Ce dernier demeure peu étudié et mérite, à notre point de vue, d'être exploré davantage pour dégager ses forces et ses faiblesses. En effet, nous tenterons dans cette contribution de répondre à la question de savoir : « comment se présente le contexte tunisien de la création d'entreprises et quels sont les obstacles rencontrés par les entrepreneurs et les facilités qui leurs sont offertes ? »

Pour répondre à cette problématique, nous avons situé notre étude à l'intérieur du courant de recherche exploratoire faisant référence au qualitatif (Gartner et Birley, 2002 ; Wacheux, 1996). En raison de la visée purement exploratoire de notre recherche, nous avons adopté une étude multi-sites (plusieurs cas) s'intéressant à un ensemble de créateurs d'entreprises représentatifs du monde réel du fait qu'ils appartiennent à des divers secteurs d'activités. Notre échantillon comprend 30 créateurs d'entreprises. Les données de notre étude ont été collectées par des entretiens semi-directifs. Pour l'analyse des données, nous avons opté pour un processus de cinq étapes : retranscription des enregistrements, codification, catégorisation, description, modélisation (ou théorisation) (Baribeau, 2009 ; Sanséau, 2005).

Les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que le contexte général du pays est favorable pour la création d'entreprise (à travers différents mécanismes, lois, structures, programmes de formation, etc.), sauf qu'il est considéré comme compliqué (Gasse, 2009 ; Bourguiba, 2008 ; Benghazi et al., 2004) ; les lois, les mécanismes et les structures présentent mal les informations liées aux conditions de la création des entreprises et de leur financement. Il s'avère que le contexte entrepreneurial tunisien est prometteur, mais le système éducatif constitue l'inconvénient majeur dudit contexte (Boudabbous, 2011). Nos résultats dégagent l'importance du contexte entrepreneurial dans le développement et l'encouragement de la création d'entreprises. Il se présente comme un contexte fertile et propice à l'acte d'entreprendre. Cependant, ce contexte souffre de plusieurs insuffisances, mais il offre certaines facilités. Les obstacles les plus rencontrés concernent le financement, les procédures administratives et l'accès à l'information. Certes, ce même contexte met à la disposition des entrepreneurs un bon nombre de facilités qui sont le bon accueil et le professionnalisme des structures impliquées dans la création d'entreprises, des mécanismes d'appuis, une plateforme en ligne offrant une base de données utile à la création d'entreprises, etc.

Mots-clés: création d'entreprises, contexte tunisien, obstacles, facilités

Floriane BODOLEC

Doctorante en Gestion, Laboratoire en Innovation, Technologie, Economie et Management (Université d'Evry Val d'Essonne)

floriane.bodolec@univ-evry.fr

Séverine SPERANDIO

Maître de Conférences, Laboratoire Intégration du Matériau au Système (Université de Bordeaux)

severine.sperandio@u-bordeaux1.fr

Corinne BAUJARD

Maître de Conférences HDR, Laboratoire en Innovation, Technologie, Economie et Management (Université d'Evry Val d'Essonne)

corinne.baujard@univ-evry.fr

Vincent ROBIN

Maître de Conférences, Laboratoire Intégration du Matériau au Système (Université de Bordeaux)

vincent.robin@u-bordeaux1.fr

Titre de la communication : Emergence d'un cluster industriel en territoire rural: le cas du cluster Bois et Energie du Fumélois (Lot-et-Garonne)

Résumé : Le cluster Bois et Energie du Fumélois, situé dans le département du Lot-et-Garonne (région Aquitaine), labellisé en 2013, subit des difficultés structurelles et organisationnelles impactant directement sa sphère technique mais également sociale. Ces difficultés, conséquences d'un manque de ressources certain et d'un contexte socioculturel particulier (désindustrialisation du territoire, ruralité, chômage croissant...) nécessitent aujourd'hui d'être appréhendées par des organismes de recherche (laboratoires, universités). Diverses problématiques ont alors été identifiées au regard du contexte actuel du cluster et de la littérature en matière de gouvernance en réseau. Comment construire un réseau relationnel efficient et pérenne ? Comment amener un tel cluster à une performance dite « globale » ? Quels impacts peut avoir l'évolution de ce cluster sur ses parties prenantes et quel est le rôle de ces dernières ? L'objectif de ce travail de recherche est alors d'analyser et d'apporter une expertise autour de la mise en place effective de ce cluster pour rendre possible l'émergence d'innovations techniques mais aussi managériales et sociales, sur le territoire du Fumélois. Nous proposons donc d'effectuer une présentation du contexte et des éléments ayant conduit à l'élaboration d'une réflexion balayant divers enjeux aux caractéristiques pluridisciplinaires (gouvernance et gestion des ressources humaines en réseau, gestion des risques et des parties prenantes, performance globale, développement territorial...).

Mots-clefs : cluster, transition organisationnelle, gestion des savoirs, cycle de vie des systèmes, gouvernance en réseau, parties prenantes, gestion des ressources humaines

Martine BRASSEUR

Université Paris Descartes, CEDAG (EA 1516)

martine.brasseur@parisdescartes.fr

Titre de la communication : Quand l'éthique désigne le territoire. *Etude empirique de six cas d'accompagnement d'entrepreneurs*

Résumé : Dans cette communication, nous nous appuyons sur les résultats de six cas de coaching professionnel correspondant à 32 entretiens individuels menés dans le cadre d'un projet de recherche-action plus large sur le rôle du tiers. Notre objectif est de clarifier la problématique du territoire au travail en soulignant son lien avec le développement d'un espace de bonnes pratiques répondant à la quête éthique des personnes. Dans un premier temps, nous avons procédé à une revue de littérature notamment dans le domaine de la philosophie qui nous a permis de conforter notre proposition de recherche considérant que l'émergence et l'affirmation des territoires des entreprises humaines sont en interrelation avec les modes de prise en compte des préoccupations éthiques en management. La seconde partie consacrée à la présentation de l'étude empirique nous permet d'approfondir cette approche du territoire par l'éthique tout en éclairant la démarche entrepreneuriale. Nos résultats font également ressortir les enjeux associés à la reconnaissance d'une légitimité éthique des territoires et à la protection des champs d'action qu'ils représentent pour prévenir le mal-être, voire la souffrance au travail. Nous concluons sur les pistes de recherche restant à explorer et de recommandation pour l'accompagnement des entrepreneurs.

Mots-clefs : éthique au travail, territoire, management, entrepreneuriat, coaching

Laurent BUTERY

Doctorant, Marketing, ESSCA Ecole de Management et Université Paris I Panthéon Sorbonne
(PRISM)

lbutery@yahoo.fr

Jean-François LEMOINE

Professeur des Universités, Marketing, Université Paris I Panthéon Sorbonne (PRISM) et ESSCA
Ecole de Management

jflemoine30@hotmail.com

Olivier BADOT

Professeur, Marketing, ESCP Europe et Université de Caen Basse-Normandie (NIMEC)

obadot@escpeurope.eu

Jimmy MOREL

Doctorant, Marketing, Université de Caen Basse-Normandie (NIMEC)

jimmy.morel@univ-reims.fr

Titre de la communication : Management du commerce des territoires urbains : rôles et leviers d'action marketing des acteurs

Résumé : Le commerce de centre-ville résiste toujours malgré la création continue de nouvelles zones commerciales en périphérie. La réalisation d'une étude exploratoire qualitative auprès de managers de centre-ville en France, en Belgique et au Royaume-Uni nous a permis de mieux comprendre l'élargissement de leur champ d'action (au-delà du commerce) et les leviers qu'ils peuvent mobiliser afin d'améliorer la performance marketing du centre commerçant urbain : la création d'un cadre attractif pour le centre des villes, le renforcement du mix commercial et l'amélioration de l'accessibilité au centre-ville. Ces leviers convergent avec ceux qui ont pu être mis à jour dans la littérature dédiée aux points de vente, aux enseignes et aux centres commerciaux. S'appliquant cette fois aux centres commerçants, notre recherche souligne le rôle des équipes municipales dans l'élaboration d'une identité pour la ville (leviers n°1 : la création d'un cadre attractif). Elle note également la volonté de maîtriser le choix des commerçants et leur localisation à l'intérieur du centre commerçant urbain (levier n°2 : le renforcement du mix commercial). Et enfin elle confirme la situation paradoxale à laquelle les managers sont confrontés : la création de transports collectifs destinés à revaloriser la ville et la difficulté d'accéder aux commerces qui en découle pour des clients habitués à faire leurs courses en voiture. Il semble cependant que le rôle des managers et l'importance des leviers diffèrent selon les pays et en particulier selon les institutions ou organisations qui financent les structures de management de centre-ville, celles-ci fixant un cadre à la stratégie et au plan d'actions qui en découlent.

Mots-clefs : Commerce de centre-ville, performance marketing, centre commerçant urbain, management de centre-ville

Ignasi CAPDEVILA

ESG Management School

icapdevi@esgms.fr

Titre de la communication : A multi-level view of localized dynamics of innovation. Coworking spaces as microclusters.

The literature on knowledge creation in economic geography has often focused on the territorial or organizational level, without considering the multi-scalar aspect of innovation and knowledge dynamic. This article contributes to fill this gap by analyzing the knowledge dynamics that take place in localized emerging communities in Coworking Spaces (CWS) as well as their impact at the local and global levels. CWS are theorized as microclusters as they present similar knowledge dynamics as the ones identified in industrial clusters but at a lower scale. As an illustration, the article presents the case of the CWS in Barcelona. The implications for policy makers are analyzed in view of the potential contributions of these microclusters to the local dynamics of knowledge creation and transfer.

Mots-clefs :

Luciana CASTRO GONCALVES

Université Paris-Est, ESIEE Paris, IRG (EA 2354)

Luciana.castro@esiee.fr

Titre : Manager les réseaux de clusters d'innovation par les activités de courtage de connaissances

Résumé : Cette recherche s'intéresse au management des réseaux sociaux des clusters d'innovation (Porter, 1998, 2000) par les activités de courtage de connaissances (Hargadon, 1998, 2005). Par la mobilisation de la théorie de la pratique (Jarzabkowski, 2004, 2005, Whittington, 2003) nous proposons une analyse fine des pratiques liées à ces activités dans le contexte français des pôles de compétitivité. Notre objectif est de mettre les relations de coopération au centre des activités de management de ces structures à travers une approche sociale complémentaire à l'approche rationnelle dominante. En se fondant sur le cas du pôle Advancity, les résultats de la recherche mettent en lumière comment les diverses pratiques incitent progressivement les membres du réseau à participer à la fabrique de la stratégie du pôle et ce faisant, à créer un sentiment d'appartenance au réseau minimisant ainsi les effets de liés à l'absence de relations de subordination.

Mots-clés : courtage de connaissances, cluster, pôle de compétitivité, théorie de la pratique, fabrique de la stratégie.

Maryem CHERNI

Enseignant-chercheur en Stratégie, Unité de recherche PICAR-T, Institut Polytechnique Lasalle

Beauvais

maryem.cherni@lasalle-beauvais.fr

Ion Lucian CEAPRAZ

Enseignant-chercheur en Agroéconomie, Unité de recherche PICAR-T, Institut Polytechnique Lasalle

Beauvais

lucian.ceapraz@lasalle-beauvais.fr

Gaëlle KOTBI¹,

Enseignant-chercheur en Stratégie et Entrepreneuriat, Unité de recherche PICAR-T, Institut

Polytechnique Lasalle Beauvais

gaelle.kotbi@lasalle-beauvais.fr

Titre de la communication : Dimensions spatiales et organisationnelle du réseau : croisement entre les sciences de gestion et la géographie

Résumé : L'objectif de la présente contribution, à portée théorique, est de féconder la conceptualisation des réseaux en sciences de gestion au moyen des travaux portant sur la dynamique relationnelle et transactionnelle en sciences régionales, en particulier en géographie. Les conceptualisations proposées par la géographie, notamment les notions d'espace et de territoire, se révèlent à la fois importantes et stimulantes pour nourrir les réflexions sur le réseau en gestion. Il est de même pour la géographie où on se penche récemment sur l'analyse, en plus de la dualité local-global, des aspects liés à la dynamique relationnelle et transactionnelle dans les réseaux.

Du point de vue des sciences régionales et de la géographie économique en particulier, un réseau correspond à son implantation spatiale, à son ancrage dans un territoire géographique en particulier lors de la phase de son émergence. Dans un premier temps, une fois ce réseau est construit, la proximité géographique cède la place à une proximité sociale qui valorise les aspects relationnels. Ces derniers constituent le capital relationnel (Storper, 1997 ; Camagni, 2002, Brito et Correira, 2010) qui est fondé sur des relations économiques et sociales. Dans un second temps, l'avantage de l'ancrage dans un espace relationnel permet à un réseau de dépasser l'échelle spatiale (local ou global) (Dicken et al., 2001, Brito et Correira, 2010). Alors que les nœuds sont analysés de point de vue de leur localisation spatiale (Bathelt et Glückler, 2003 ; Brito et Correira, 2010), les interactions sont, quant à elles, a-spatiales.

En sciences de gestion, les chercheurs appellent de plus en plus à prendre en considération les «réalités spatialisées» (Lussault, 2007) qui définissent les relations entre acteurs dans leurs mouvements et actions (Lévy et Lussault, 2003). Ainsi, l'espace crée une meilleure visibilité des relations entre les nœuds ou de leur lieu d'existence et « permet de révéler des rapports spécifiques de certains acteurs à ces espaces » (Raulet-Croset, 2008), que ses acteurs soient des individus ou des entreprises. Il est donc important en gestion de définir le réseau autour des enjeux de proximités et de pouvoir carn pouvant pas occuper simultanément le même espace, il y a une lutte pour les places (Lussault, 2007 ; Lauriol et al., 2008). Le territoire est aussi important à considérer. Il permet d'aller au-delà de l'approche de l'espace pour approfondir la question de la coordination (Zimmerman, 2008). Le territoire considéré comme un ensemble de ressources issues de différentes relations entre compétences locales (Dubost,

2010) qui contribue à diminuer les coûts de productions des entreprises et permet de comprendre la dynamique formelle, mais aussi informelle du réseau.

Partant d'une réflexion théorique, notre propos vise à montrer la nécessité d'une intégration des dynamiques de territorialisation dans la définition du concept de réseau au même titre que le sont les nœuds et les interconnexions entre ces nœuds. Les conceptualisations des réseaux en gestion butent en effet dès lors qu'elles se bornent à l'analyse des nœuds et des interconnexions. La conceptualisation des réseaux d'abord restreinte à l'identification des territoires et de l'espace en économie géographique s'est enrichi des dimensions de proximité apportées par les sciences régionales. Nous soutenons l'idée que les territoires et l'espace sont le reflet, la partie immergée de l'iceberg qu'est le réseau, tandis que l'analyse stratégique du réseau qui se restreindrait à étudier acteurs et interactions ne verrait que sa partie émergée. Une prise en compte des trois dimensions, acteurs, interactions/connexions et dynamiques de territorialisation offre en effet une possibilité d'appréhender le réseau dans sa globalité et dans sa complexité systémique tenant compte de son encastrement (Granovetter, 1994) dans un milieu plus ou moins favorable à l'innovation par exemple. La réflexion sur ce concept doit être élargie au-delà des frontières de la géographie ou des sciences de gestion. Le réseau émerge alors quand il y a conjonction entre toutes les dimensions organisationnelle et relationnelle, proximité et pouvoir.

Mots-clefs : réseau, science régionale, sciences de gestion, espace géographique, proximité géographique, proximité relationnelle

Titre de la communication : La RSE dans une collectivité territoriale : les pratiques sur la dimension sociale (le cas d'une commune)

Résumé : Avec le développement de la notion du « Territoire Socialement Responsable » (TSR), les collectivités territoriales sont de plus en plus soucieuses d'un triple essor économique, social et environnemental afin d'améliorer leurs performances RSE/DD. Fort de cet engagement, elles s'inscrivent dans une réflexion sur leur responsabilité sociale (TSR) à l'instar de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Ainsi, dans le cadre de cette contribution, nous nous sommes intéressés à la démarche de responsabilité sociale et du développement durable de la commune de Castelnau-le-Lez, plus précisément sur la dimension sociale de la RSE. Car dans cette commune, le pilier social est moins prise en compte que l'environnemental qui est très souvent conçu comme étant le pilier majeur ou le seul pilier de la RSE/DD (Rousseau 2008).

Notre objectif a été d'analyser la dimension sociale de la RSE (politique sociale pour les agents) : la politique de recrutement, la rémunération, la motivation, la santé et sécurité, la formation...et de voir si ce dispositif s'inscrit dans une démarche de Management responsable (RSE/DD).

Un état de la littérature sur les aspects sociaux de la RSE/DD dans le public nous a permis de faire un historique sur l'avènement de la RSE dans le secteur public et d'expliquer la politique sociale et les éléments qui la constituent dans une collectivité territoriale. Ensuite nous avons utilisé la théorie Néo-institutionnelle (Dimaggio et Powell 1983) afin d'expliquer l'engagement social et les pressions institutionnelles des collectivités, comment elles sont amenées à être conforme à travers le phénomène d'isomorphisme (pressions institutionnelles de l'Etat). Et enfin, en prenant appui sur cette théorie, nous avons fait une analyse de l'engagement responsable des collectivités à travers les outils comme l'Agenda 21 et le Bilan Social qui leur permettent de rendre compte de leurs engagements RSE/DD.

Une étude de cas qualitative nous a permis de rencontrer différents acteurs (22 au total) dont le Maire, les élus, les responsables de services, les agents et le syndicat, de collecter des données par entretiens semi directif qui ont ensuite été complétés par des documents secondaires (bilan social, documents internes). Les résultats obtenus, exposent une analyse des actions réalisées sur la dimension sociale de la RSE en termes de formation, de recrutement, de motivation, de gestion de carrières, de santé et sécurité, de condition de travail et de rémunération de la Mairie de Castelnau-le-Lez. A la suite de l'analyse de chacune de ces parties, nous concluons que la politique sociale (dimension sociale RSE) de la Mairie de Castelnau-le-Lez répond de façon globale à un Management responsable sur plusieurs plans.

Mots-Clefs :

Ivan DUFEU

Maître de Conférences en Sciences de Gestion, LUNAM Université - ONIRIS Nantes – LARGEZIA

ivan.dufeu@oniris-nantes.fr

Ronan LE VELLY

Maître de Conférences en Sociologie, Montpellier SupAgro, UMR Innovation

levelly@supagro.inra.fr

Titre de la communication : Agriculture biologique et circuits courts. S'organiser collectivement pour changer d'échelle

Résumé : Depuis le milieu des années 2000, la demande en produits issus de l'agriculture locale et/ou de l'agriculture biologique a considérablement augmenté, au point de parler de changement d'échelle. Cette évolution est vécue positivement par les promoteurs des circuits courts et de la bio. Néanmoins, elle leur pose aussi question. Tout d'abord, pour répondre à la hausse de la demande, des adaptations structurelles doivent être trouvées, pour accroître les capacités de production, de commercialisation, et souvent de transformation. Ensuite, certains acteurs de la bio ou des circuits courts craignent que cette croissance ne s'accompagne d'évolutions peu conformes au projet de construction d'alternative qu'ils défendent. Ne risque-t-on pas de perdre le lien aux consommateurs, d'adopter des pratiques contraires à l'« esprit de la bio », de subir une pression nouvelle sur les prix ? De la même façon que « l'Economie Sociale et Solidaire » a été interpellée sur les risques de sa « banalisation », une tension s'exprime au sein de ces « systèmes alimentaires alternatifs » quant au risque de leur « conventionnalisation ». Cet article analyse sous cet angle trois initiatives collectives, observées en Loire-Atlantique : un méga-système de panier établi entre 5 navires de pêche et 1400 ménages de la région de Nantes, une association d'une soixantaine producteurs ligériens de fruits et légumes biologiques pour la distribution de leurs produits, et une association regroupant une quarantaine de producteurs bio vendéens pour approvisionner la restauration collective. En mobilisant le cadre d'analyse de la Sociologie des agencements marchands, issue de la Sociologie de l'acteur-réseau, les auteurs décrivent les personnes et les dispositifs qui permettent et donnent leur forme à ces collectifs. Cette étude permet notamment de montrer que certains agencements marchands mis en place lors du changement d'échelle peuvent contribuer à promouvoir certaines formes d'alternativité.

Mots clés : Agriculture biologique, agencements marchands, circuits courts, changement d'échelle, conventionnalisation

Fatiha FORT

Professeur Montpellier SupAgro UMR MOISA

fatiha.fort@supagro.inra.fr

Isabelle BORIES-AZEAU

Maître de conférences Université Montpellier 1 MRM

Florence NOGUERA

Professeur des universités Université Paul Valéry de Montpellier MRM-CORHIS

Catherine PEYROUX

Maître de conférences Université de Montpellier 3 MRM

Titre de la communication : Accompagnement entrepreneurial : quelle maille territoriale d'intervention ?

Résumé : Même si l'approche régionale du développement économique reste contestée par certains auteurs qui pointent le manque de vision et de cohésion dans les politiques régionales et surtout une tendance à répliquer la politique nationale en région au lieu de construire un vrai projet territorial d'appui au développement local (Gibbs, 1998 ; Pearce et Ayres, 2009), les collectivités territoriales en France ont développé de nombreux dispositifs de soutien à la création d'entreprises dans les territoires dont elles ont la charge. Ces dispositifs viennent généralement compléter ou adapter les dispositifs nationaux d'aide à la création d'entreprise. Si on considère que l'accompagnement à l'entrepreneuriat consiste en un management de l'environnement au niveau macro et micro économique nécessaire à la création d'entreprise, il implique un management des institutions et des réseaux qui soutiennent de manière directe et indirecte, formelle ou informelle l'entrepreneuriat au niveau des territoires. Suivant Hernandez (2008), il s'agit pour les organisations publiques territoriales de mettre en œuvre une intention stratégique au sens de Hamel et Prahalad (1990) ; ce qui suppose une capacité à développer des pratiques de management territorial afin de mobiliser leurs ressources (Wernerfelt, 1984 ; Barney, 1986), leurs compétences (Hamel et Prahalad, 1990) et leurs capacités organisationnelles (Teece et al., 1997). Mais la mise en œuvre de politiques entrepreneuriales territoriales se traduit dans les faits par une multiplicité des actions et des interventions publiques à des échelles différentes : région, département, agglomération parallèlement à des initiatives nationales et individuelles. On est donc en droit de s'interroger sur les difficultés que soulève la multiplicité des échelles de l'intervention publique en matière d'accompagnement à la création d'entreprise.

Cette communication est basée sur une recherche menée dans le cadre du Labex Entreprendre de Montpellier. Des entretiens qualitatifs auprès d'une cinquantaine d'acteurs des structures d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes en Languedoc Roussillon (53 entretiens) montrent l'existence d'un empilement des structures d'accompagnement aux différents niveaux administratifs et politiques du territoire et aboutit à une confusion des rôles entre les acteurs de l'accompagnement entrepreneurial voire à une concurrence entre les structures ou du moins à un manque d'efficacité évident de l'utilisation des fonds publics. Les résultats invitent les chercheurs et les acteurs locaux à une réflexion sur la maille territoriale la plus adéquate pour l'accompagnement entrepreneurial au profit des entrepreneurs et des territoires.

Mots clefs : Entrepreneuriat, Management des Territoires, Accompagnement, Politique Publique, maille territoriale.

Patrick GIANFALDONI

Maître de Conférences en économie – Laboratoire Biens Normes et Contrats (LBNC) – UFR Droit
Économie Gestion – Université d’Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV)

patrick.gianfaldoni@univ-avignon.fr

Philippe LEROUVILLOIS

Professeur Associé à l’École nationale supérieure d’agronomie et des industries alimentaires
(ENSAIA – Université de Lorraine) et consultant ECOTA Conseil SCOP –

philippe.lerouvillois@univ-lorraine.fr

Titre : La figure émergente de pôle territorial de coopération économique

Résumé : Dans le double objectif de rationaliser les budgets publics et d’améliorer significativement la performance technico-économique des entreprises sociales, les pouvoirs publics tendent à instaurer des rapports quasi-hiérarchiques et quasi-marchands avec comme corollaire l’apparition de formes de contractualisation incitative. Cette évolution du contexte institutionnel favorise les dynamiques de concentration dans le champ de l’ESS suivant deux trajectoires : le montage d’alliances coopératives et la constitution de systèmes de coopération stratégique. Participant des dynamiques de concentration et parallèlement ou en concomitance avec la formation de groupes d’entreprises sociales, le pôle territorial de coopération économique (PTCE) représente l’une des deux figures institutionnelles des systèmes de coopération stratégique.

La catégorisation du PTCE doit s’effectuer par référence aux formes historiques de polarisation territoriale – *clusters*, districts industriels, pôles de compétitivité et systèmes de production locaux – considérées comme des systèmes localisés de production et d’innovation (SLPI). La conception même de PTCE trouve son origine dans les finalités du développement endogène localisé. Les PTCE mettent en exergue des logiques *bottom up* tout autant dans l’élaboration et le pilotage stratégique des projets que dans la révélation-valorisation de ressources, potentielles et diversifiées. Deux traits les distinguent des systèmes localisés de production et d’innovation (SLPI) : d’une part, une large palette de produits, de la production de biens et services traditionnels à de nouvelles branches d’activité ; d’autre part, des processus d’innovation plus marqués par des contenus à caractère social et organisationnel que par des objectifs technologiques. Les PTCE sont généralement imprégnés des propriétés socioculturelles de leur communauté locale d’origine mais dans un certain nombre l’identité entrepreneuriale est dominante, avec une grande entreprise comme pivot de l’organisation productive. Si la proximité géographique est une norme commune, il existe pour autant des cas où coexistent plusieurs centres de décision et de production, distants les uns des autres mais articulés par des formes de coordination relevant d’une proximité organisée. Quelque soit leur profil, l’ensemble des PTCE vise cependant au développement économique de territoires en friche, en reconversion ou en sommeil. Nous proposons une grille d’analyse des différentes formes structurelles d’organisation des PTCE, de leur modèle économique et leur mode de gouvernance. Les critères et indices retenus permettent de traiter de manière systématique les informations et données récoltées au travers de deux études de cas en région Lorraine. Le premier PTCE est porté par une entreprise d’insertion dans un espace urbain homogène et correspond à une forme structurelle de type mono-centrique vouée à un futur élargissement. Le second est dédié à l’éco-rénovation dans un espace à dominante rurale. Transfrontalier, il a adopté une forme multipolaire.

Mots clefs : Entreprises sociales – Concentration – Territoire – Polarisation – modèle économique – mode de gouvernance

Titre de la communication : Les circuits courts sont-ils de proximité(s) ?

Résumé : Les circuits courts alimentaires qui bénéficient depuis quelques années de l'attention des sphères médiatiques, publiques et académiques se définissent comme des « modes de commercialisation des produits agricoles qui s'exercent soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ». Cette définition, retenue par le ministère de l'agriculture en juin 2009, de laquelle découlent la catégorie statistique et donc les seules données quantitatives disponibles, donne un cadre aux recherches. Neutre en première lecture, elle induit pourtant une appréciation spécifique fondée sur la nature marchande d'un lien entre des consommateurs et des producteurs atomisés, ces derniers étant logiquement initiateurs de l'échange. A partir d'une généalogie de la définition institutionnelle et des études qui ont été conduites sur ce thème, nous voulons montrer que cette expression ne recouvre que partiellement la réalité du phénomène. Premièrement, alors même que les aspects d'ordre éthique ou relatif à la qualité des denrées alimentaires sont à la base de l'engouement des consommateurs mais aussi agriculteurs pour les circuits courts, cette dimension est totalement absente. Deuxièmement, le producteur est considéré comme étant à la source de la création. Or nombre d'expériences révèlent que d'autres acteurs participent de la création de nouveaux marchés qui, loin de se constituer spontanément, sont collectivement élaborés. Nous nous appuyons sur des recherches conduites dans les domaines du marketing et de l'entrepreneuriat, tantôt d'un point de vue interactionniste, tantôt d'un point de vue conventionnaliste, pour montrer que ce postulat conduit parfois à des impasses théoriques. Deux cas l'illustrent. Le premier est une controverse sur la nature de la relation des acteurs participant aux circuits courts : sont-ils fondés sur des liens interpersonnels ou sur une proximité identitaire, c'est-à-dire des valeurs communes permettant que l'échange s'effectue sans qu'il y ait nécessairement de rencontre. Le deuxième se fonde sur une contradiction interne à la perspective entrepreneuriale : si le producteur est un agriculteur-entrepreneur, comment dès lors justifier le fait que des marchés soient créés par des consommateurs et des collectivités publiques. Cet article conclut, qu'en dépit de leur aspect formel, les circuits courts relèvent soit d'un *encastrement-étayage*, soit d'un *encastrement-insertion* ; les chercheurs en sciences de gestion ne prenant en considération que la première de ces deux conceptions.

Mots-Clefs : circuits courts alimentaires, proximités, entrepreneuriat, territoire, sociologie économique

Yannick GOMEZ

Université Lyon 3 laboratoire Magellan

yannick.gomez@cea.fr

Titre de la communication : L'émergence d'un territoire par un processus de coévolution entre des acteurs dissemblables : une approche historique du cas d'une plateforme nucléaire et de son environnement.

Résumé : Un territoire n'est pas donné d'avance mais il est socialement construit. Il résulte ainsi d'un enchevêtrement complexe de proximités géographique, culturelle, cognitive, organisationnelle et institutionnelle. L'émergence d'un territoire résulte souvent d'un processus de coévolution entre des acteurs économiques, sociaux et institutionnels.

La littérature de gestion s'est souvent intéressée à l'émergence de territoire suite à des processus de coévolution réussis entre des acteurs partageant une forte culture commune au départ. Mais un processus de coévolution réussi peut-il se dérouler lorsque les acteurs sont très dissemblables au départ ?

Nous traiterons cette problématique à travers l'étude du cas de la coévolution entre le Gard Rhodanien et le site nucléaire de Marcoule.

Au milieu des années 50, la décision du Commissariat à l'Energie Atomique d'implanter un site nucléaire dans un milieu rural a eu un impact considérable sur le développement de toute une région. Durant soixante ans, une subtile coévolution s'est produite entre un site nucléaire qui a connu de nombreuses transformations et mutations et un environnement régional qui a peu à peu appris à « digérer » l'implantation en quelques années d'un très important site industriel et de R&D.

Mots-Clefs : territoire, proximité, coévolution, industrie, nucléaire

Titre de la communication : La gouvernance territorialisée des pêches maritimes : du localisme concurrentiel des quartiers maritimes cornouillais à la construction d'une gouvernance professionnelle finistérienne.

Résumé : Les pêches maritimes françaises sont caractérisées par des spécificités productives prononcées prenant appui sur les différenciations territoriales de quartiers maritimes. Ces différenciations productives territorialisées ont pour origine le mode d'administration des gens de mer qui repose sur une imbrication historique ancienne et étroite entre l'administration du secteur et ses producteurs. Ce modèle « étato-corporatiste » (Tripiet, 1998) non exempt par ailleurs de fortes capacités d'auto organisation, proches des traditions anarcho-syndicalistes, a fourni au milieu professionnel des instances de gouvernance territorialisée : les comités locaux des pêches et des élevages marins, notamment, qui ont cherché à favoriser un équilibre territorial entre leurs systèmes productifs respectifs. Ce « localisme concurrentiel » dopé par le soutien public français et européen à l'activité, des années soixante-dix et quatre-vingt, a pris fin avec la dernière grande crise de la pêche des années quatre-vingt-dix. Son tissu productif en a été profondément transformé ainsi que ses modalités de gouvernance territorialisées. La présente communication se propose de revisiter les liens entre la transformation de ces tissus socio productifs et leurs modalités de gouvernance en adoptant une périodisation historique qui permet de mettre en relation, pour chaque période, les enjeux centraux de ces systèmes productifs localisés, le type d'intervention des politiques publiques, les caractéristiques des tissus socio productifs et la nature de leurs instances de gouvernance. La communication prend appui sur les travaux de l'auteur portant sur différentes facettes de l'évolution des systèmes pêches de Bretagne sud (Audierne, Douarnenez, Guilvinec, Concarneau) et sur un dépouillement de la revue professionnelle « Le Marin » pour les années plus récentes. Elle interroge tout particulièrement le devenir de ce modèle « districale » (Beccatini 1992) des pêches maritimes en relation avec la réforme de son organisation professionnelle qui prive dorénavant les tissus portuaires de leurs instances de gouvernance de proximité au profit d'un regroupement départemental des anciens comités locaux. La mise en relation des différentes dimensions proposées montre que l'on assiste à une diversification et une complexification des instances de gouvernance se situant dorénavant à de multiples niveaux tant verticaux qu'horizontaux. Si les tissus portuaires continuent à être représentés dans les instances départementales, par la présence, notamment, des anciens présidents de comités locaux, cette représentation reste fragile car tributaires des aléas des stratégies électorales. De ce fait, cette « centralisation » départementale risque d'affaiblir cette économie de proximité complexe dont l'action commune nécessite des types de gouvernance au plus près des pratiques productives effectives. En revanche, il est tout aussi indéniable que les systèmes productifs localisés des pêches qui gardent de remarquables capacités de résilience ne peuvent plus se penser indépendamment d'une insertion horizontale dans l'économie littorale locale, via les dispositifs de gestion concertée de la zone côtière, ou dans l'économie mondiale des pêches, via les pratiques de réseautage des différents métiers portés notamment par les opportunités qu'offrent les programmes européens liés aux fonds structurels. De même, son insertion verticale se place à des échelles plus larges car elle doit à la fois composer avec les logiques de façade nationale rassemblant plusieurs régions et avec les comités régionaux propres aux organisations professionnelles européennes intervenant sur la question stratégique des droits à produire. Cette diversification et complexification des instances de gouvernance des pêches maritimes exige une professionnalisation renforcée de ses permanents plus compatible avec une relative centralisation de ses instances professionnelles.

Mots clefs :

Philippe HURDEBOURCQ

Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Etienne / Montbrison - Centre d'Etudes et de Recherche
en Gestion d'Aix-Marseille (CERGAM)

philippe@hurdebourcq.fr

Titre de la communication : "Les visions multiples du territoire"

Résumé : Depuis la fin du système fordiste (Lipietz, 1991), de nombreux chercheurs (Aydalot, 1984 ; Pecqueur, 1996 ; Colletis *et alii*, 1999) ont étudié pourquoi des territoires français parvenaient à surmonter les crises systémiques auxquels ils étaient soumis et d'autres non. Paradoxalement, alors que tous évoluaient dans des contextes économique, social et institutionnel comparables, ils ont montré que la résilience de certains résultait directement de facteurs endogènes (Aydalot, 1984 ; Maillat et Perrin, 1992 ; Rallet et Torre, 2004). Le local, loin d'être absorbé par la mondialisation, est au contraire apparu comme un rempart à l'uniformisation et un facteur de compétitivité pour les firmes (Benko et Lipietz, 1992).

Cependant, l'approche méso économique (Pecqueur, 2003) qui sous-tend ces analyses suppose que le territoire soit à même d'initier une dynamique de coordination de ses agents, qu'ils appartiennent aux sphères publiques comme privées (Perrat, 1997), et puisse les inciter à intégrer des démarches collaboratives (Camagni, 2004). Or ces principes vertueux, créateurs de valeurs pour les firmes et porteurs de cohésion pour les territoires, ne peuvent se concrétiser sans que les individus, dirigeants de firmes et leurs collaborateurs, ne fassent leurs de ces principes et acceptent d'y affecter du temps et des moyens (Gilly, 2003).

Or, notre expérience montre une relative ignorance de ces notions de leur part. Les enjeux et contraintes de chacun tendent au contraire à s'y opposer. La réalité microéconomique du terrain ne concourt pas naturellement à la déclinaison des concepts exprimés par la littérature. Afin d'en comprendre les causes, il nous est apparu pertinent de tenter d'évaluer plus complètement comment ils sont perçus par les chefs d'entreprise (Coissard et Pecqueur, 2007) et d'en formaliser, éventuellement, les différences d'appréciation significatives.

Nous avons ainsi mené des entretiens qualitatifs approfondis avec onze dirigeants de firmes afin de confirmer, ou non, le sentiment ressenti dans le cadre de notre activité de développeur économique. A l'exception d'un seul, tous représentaient des structures localisées sur un même espace géographique, majoritairement rural, peu influencé par les dynamiques métropolitaines et dont le développement est basé sur la spécification (Colletis *et alii*, 1999). Ceci afin de permettre, avec toutes les réserves que ce type de recherche suppose (Yin, 1994), une extrapolation de nos résultats vers des territoires présentant les mêmes types d'attributs.

Nos entretiens nous ont permis de resituer ces concepts relativement à l'ensemble des paramètres prévalant aux choix, stratégiques ou non, que nos interlocuteurs sont amenés à prendre, quand bien même ils ne soient pas expressément évoqués comme tels. Nous avons ainsi pu mesurer quelle incidence revêt le territoire au regard des autres dimensions qu'ils prennent en compte et comment ils les relient à la croissance de leur activité. Ceci afin de fournir quelques pistes de réflexion aux agents institutionnels, leur permettant de mêler pratique et théorie et d'instaurer ainsi, explicitement ou non, une dynamique de construction territoriale, dont tous, praticiens comme théoriciens, s'accordent sur le rôle fondamental en faveur de l'ancrage des activités qu'il abrite et de son attractivité envers celles à même de s'y implanter (Zimmermann, 2005).

Mots clefs :

Territoire, construction territoriale, développement territorial, attractivité territoriale, milieu, ressources différenciantes, stratégies des firmes, ancrage, compétitivité

Olivier LISEIN

Université de Liège, HEC-Ecole de Gestion, LENTIC

O.Lisein@ulg.ac.be

Giseline RONDEAUX

Université de Liège, HEC-Ecole de Gestion, LENTIC

G.Rondeaux@ulg.ac.be

Titre de la communication : Gouvernance des pôles de compétitivité : des dynamiques de tercésation multi-niveaux, gage du respect de l'intérêt collectif?

Résumé : Le développement et l'importance sans cesse croissants des pôles de compétitivité dans notre économie contemporaine suscitent un intérêt certain au sein du milieu académique, où les chercheurs abordent les enjeux que représente cette nouvelle forme de regroupement territorialisé d'organisations sous des angles d'analyse divers. En particulier, la gouvernance de ce type de réseaux d'innovation réunissant des catégories d'acteurs hétérogènes, les formes qu'elle est concrètement susceptible de prendre dans les faits, les dynamiques qu'elle engendre en termes de synergies collaboratives et de performances des partenariats constituent des champs de recherche en pleine émergence, renforcés par la pression des pouvoirs publics qui attendent des pôles de compétitivité qu'ils gèrent au mieux les ressources financières qui leur sont octroyées et veillent à rentabiliser celles-ci dans l'intérêt de la collectivité. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre contribution, laquelle entend plus particulièrement interroger plus en avant cette question de la gouvernance des pôles de compétitivité et tenter de cerner de façon plus précise les pratiques managériales à l'œuvre dans ce type de structure collaborative. En dépassant le stade d'une gouvernance du réseau et d'un management des activités placés sous la seule responsabilité des « porteurs de projets », nous nous intéressons aux efforts que consentent les parties prenantes – internes et externes – des pôles de compétitivité pour arriver à la satisfaction conjointe de leurs intérêts respectifs. En ce sens, nous questionnons l'éventuel « déplacement identitaire » et les « concessions partenariales » potentielles que seraient amenés à opérer certains acteurs – partenaires actifs au sein des réseaux d'innovation et/ou institutions extérieures moins directement impliquées dans la vie de ces réseaux collaboratifs – pour favoriser le succès des pôles de compétitivité et des projets qui y sont développés. Renvoyant à l'idée de « dynamique de tercésation », qui illustre le processus de réflexivité qu'opèrent les acteurs pour concevoir et institutionnaliser de nouvelles pratiques collaboratives, ces enjeux sont étudiés au cours de notre propos à la lumière des enseignements tirés d'une recherche empirique menée au sein des pôles de compétitivité promus en Belgique dans le cadre du Plan Marshall, initiative mise en œuvre par le Gouvernement de la Région Wallonie-Bruxelles pour renforcer les processus d'innovation des entreprises et soutenir le développement économique de la Région. Les résultats en la matière sont contrastés : confrontés aux logiques d'actions différentes de partenaires issus d'autres « mondes », certains acteurs des pôles de compétitivité tendent effectivement à réaliser des « concessions identitaires » en vue d'arriver à la satisfaction conjointe des intérêts respectifs en présence ; d'autres acteurs au contraire restent davantage en retrait en termes de « dynamique de tercésation », n'entrant que partiellement dans un processus de réflexivité par rapport à leurs pratiques usuelles. Cette dualisation de comportements n'est pas sans répercussion potentielle sur l'atteinte des objectifs d'innovation et de respect de l'intérêt collectif inhérents aux pôles de compétitivité.

Mots clefs : gouvernance, réseaux inter-organisationnels, pôles de compétitivité, tercésation, intérêt général

Marc MORIN

Professeur d'Economie et Sciences des organisations à l'ISC-Paris - Resp. Master Management des RH, labo. "Economie et Gestion Institutionnelles", Resp. Atelier Arimhe "Socio Economie des Négociations et du Syndicalisme" (Dr. en sciences des organisations-Dr. d'Etat es sciences économiques-HdR en économie)

morin.marc@wanadoo.fr

Titre : La construction d'un nouveau paradigme institutionnel conventionnel pour analyser l'économie-gestion des négociations sociales, et leurs effets socioéconomiques sur les organisations et la société

Résumé : La communication ci-jointe s'inscrit dans une démarche initiée fin 2013, à l'ARIMHE, avec la création d'un atelier thématique de recherche intitulé « Socio Economie des négociations et des syndicats ». Lequel voudrait être un pôle de réflexions, académiques et pratiques, réunissant théoriciens et praticiens sur le fonctionnement des négociations sociales et leur intérêt pour les organisations et la société dans son ensemble. Cette communication poursuit dans sa forme exploratoire deux objets en les développant au travers de trois thèmes. Le premier vise à montrer, a contrario d'une posture souvent observée en économie et en gestion, que les organisations, et plus généralement les économies peuvent globalement tirer des négociations sociales entre les salariés constitués en syndicats, et les directions et sommets stratégiques des entreprises, ainsi plus largement qu'entre les associations patronales et les confédérations syndicales de salariés, un grand nombre d'avantages économiques et socioéconomiques. L'action syndicale de négociation, tendue vers la construction de compromis, peut autrement dit produire à certaines conditions pour la collectivité plus de rentes qu'elle n'en consomme (Cf. le thème « Les effets économiques et socioéconomiques positifs des négociations syndicales »). Le second objet de cette communication, relativement en parallèle à la création de cet atelier, est de dessiner à grands traits les contours d'un des programmes de recherche (une « carte » pour un « territoire » relativement peu exploré) qu'il pourrait adopter. La démonstration selon laquelle les négociations sociales peuvent être créatrices de rentes nettes, pour la société, ne peut en effet véritablement être faite qu'à la condition de considérer que le processus auquel elles obéissent, ainsi que les chaînes d'effets qu'elles génèrent dans l'entreprise et l'économie, lesquels sont *encastrés* selon les sociétés et les époques dans différentes conventions et institutions, constituent des objets qui s'analysent plus généralement comme des *faits sociaux totaux* (Cf. le thème « Penser la négociation et l'action syndicale comme des faits sociaux totaux »). Or cette posture implique que le chercheur n'en reste pas aux paradigmes orthodoxes, notamment structurés autour d'une posture positiviste de base, qui tend à rejeter les raisonnements constructivistes et à se défier des analyses qualitatives. Les mainstreams, en gestion et en économie, vont notamment et peu ou prou de pair avec une forme classique d'individualisme méthodologique, qui se heurte à la possibilité même de penser certains phénomènes relevant de multi rationalités collectives. S'il est clair que les résultats de certains modèles quantitatifs classiques ou économétriques sont essentiels, les objets « fonctionnement », et « effets des négociations sociales » ne peuvent ce faisant qu'être appréhendés à travers une épistémologie différente et véritablement ouverte sur un champ pluridisciplinaire. Laquelle reconnaisse en particulier que l'organisation est pleinement un *construit social*, que ses stratégies se réfèrent peu ou prou à des *conventions* et règles institutionnelles, qui font système et structurent peu ou prou les règles du jeu économique, que les multi rationalités des acteurs s'analysent aussi à travers des jeux de pouvoir internes aux organisations, que ces rationalités ont des facettes cognitives, limitées et mimétiques jouant sur l'ensemble des processus de décision... Tout ce qui justifie aujourd'hui certaines évolutions de la théorie des organisations, et en même temps le sous-titre du premier thème de cette communication, qui renvoie lui-même à une des raisons de la création de l'atelier SENS (Cf. « Le savoir académique sur les chaînes d'effets socioéconomiques des négociations sociales entre volonté de ne pas vouloir en savoir de trop sur la création d'une rente nette et réductionnisme technique »).

Mots-Clefs :

Titre de la communication : Quand le territoire construit et oriente les marchés. Implication des collectivités territoriales dans les circuits courts alimentaires en Gironde

Résumé : Le regain d'attention porté au développement des circuits courts en agriculture, définis par l'absence ou la présence d'un seul intermédiaire entre producteurs et consommateurs, interroge aujourd'hui la société civile, les pouvoirs publics, les organisations sectorielles encadrant la profession agricole ainsi que le monde académique. Dans un contexte de redéfinition des fonctions assignées à l'agriculture (préservation de l'environnement, développement rural, sécurité alimentaire), les pouvoirs publics cherchent à encourager cette évolution. A partir de l'exploitation d'entretiens semi-directifs recueillis auprès de producteurs, d'agents des collectivités territoriales et de techniciens d'organisations professionnelles, nous chercherons à comprendre comment les territoires cherchent à développer ces modes de distribution des produits agricoles. Ce faisant, nous chercherons à montrer comment différentes échelles de régulation interviennent dans la prise en charge de cette question. La relative autonomie de chaque échelle par rapport aux autres leur permet de problématiser cette question de différentes manières, ceci se traduisant par des interventions oscillant toujours entre deux référentiels (sectoriel *versus* développement rural). En outre, la prise en charge de projets intégrant une dimension « agricole / circuits courts » par des acteurs publics ne relevant pas du monde agricole traduit une « déssectorisation partielle » de la question et permet un renouvellement des formes de proximité entre acteurs publics, privés et organisations sectorielles. Parmi ces dernières, ce sont sans doute les Chambres d'agriculture qui sont le plus interrogées par la nouvelle attention portée à la relocalisation de la consommation, tant dans leur projet politique que dans leur accompagnement des producteurs. Finalement, on se rend compte que l'on peut analyser les circuits courts alimentaires à partir de ce que nous nommerons leurs « encastres organisationnels », c'est-à-dire des proximités (géographiques, d'appartenance et de croyances) qu'ils entretiennent avec les autres acteurs intervenant sur le secteur agricole. De manière générale, cet article permet d'engager une discussion avec les travaux de la nouvelle sociologie économique. Nous soulignons que si ce courant permet de mettre en avant les encastres sociaux et relationnels des marchés, il néglige la question des échelles de gouvernance ainsi que la pluralité des acteurs intervenant dans le gouvernement des économies. La référence aux travaux de l'analyse des politiques publiques, de l'économie politique et de l'économie des proximités permet, selon nous, de dépasser ces points aveugles et d'augmenter la compréhension de la construction politique des marchés.

Mots-Clefs : Circuits courts alimentaires, secteur agricole, développement rural, échelles de régulation, proximités

Gilles PACHE

Professeur de Sciences de Gestion à Aix-Marseille Université, directeur adjoint du Centre de
Recherche sur le Transport et la Logistique (CRET-LOG)

gilles.pache@univ-amu.fr

Titre de la communication : Lecture socio-politique de l'aire métropolitaine marseillaise : oublier sans amertume l'impérialisme séculaire de la ville-centre ?

Résumé : Après de longs et houleux débats, et une franche opposition de nombreux maires de villes des Bouches-du-Rhône, la création d'Aix-Marseille Provence Métropole a été votée courant 2013. En janvier 2016, l'aire urbaine marseillaise constituera ainsi un nouveau territoire aux frontières élargies où vivront près de deux millions de personnes. Elle égalera, voire dépassera en taille, d'autres métropoles françaises, et elle conduira des politiques coordonnées en termes d'aménagement urbain, de déplacement et de développement économique. Un territoire enfin plus solidaire entre la *métropolis* (Marseille) et sa périphérie devrait permettre de mener à bien des projets collectifs de manière plus performante. En adoptant une lecture socio-politique de l'aire urbaine marseillaise, l'article souligne cependant que la fragmentation territoriale et le creusement des inégalités sociales entre les différentes villes constituent une réelle menace pour la complète réussite du projet. Depuis la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion de Gaston Defferre, Marseille n'a pas tissé de liens solides avec ses voisins proches, en essayant de trouver les sources de son développement à venir dans un *hinterland* européen dont le complexe portuaire de Fos-sur-Mer se positionnait comme le point d'entrée. La périphérie, face à l'impérialisme de la *métropolis*, a développé sa propre stratégie d'expansion, conduisant à l'apparition de forces entropiques très puissantes. Comment Aix-Marseille Provence Métropole pourra-t-elle dépasser ses contradictions internes et favoriser l'émergence d'une aire urbaine dynamique insérée dans les échanges mondiaux de biens et de services ?

Mots clés : Aix-Marseille Provence Métropole, Grand Delta, Hinterland, Politique, Territoire.

Bernard PARANQUE

Enseignant-Chercheur, KEDGE Business School – Chaire AG2R LA MONDIALE "Finance Autrement". Chercheur associé Aix Marseille Université LEST CNRS-UMR 7317

bernard.paranque@kedgebs.com

Cécile PERRET

Enseignant-Chercheur, Université de Savoie, IUT de Chambéry, IREGÉ

Cecile.Perret@univ-savoie.fr

Titre de la communication : Fin du règne de la valeur (d'échange ?) Coopératives, communautés de marque et traditions kabyles.

Résumé : Cette communication propose de repenser la consommation non plus à l'aune de la valeur d'échange mais de la valeur d'usage en s'appuyant sur le questionnement des coopératives, le développement des communautés d'usages et l'héritage de la société kabyle. Elles partagent l'engagement réciproque et la création de solidarités, de liens, à travers de pratiques formalisées et des usages supportant des échanges hors marché capitaliste mais pouvant aussi favoriser l'émergence d'activités marchandes non fondées sur l'accroissement de la valeur pour la valeur.

Nous adoptons une démarche en « compréhension » confrontant intuitions émergentes d'interpellation de pratiques sociales et un cadre théorique d'inspiration marxienne: peut on reconnaître dans les pratiques sociales actuelles, qu'elles soient traditionnelles ou non, la possible émancipation de la valeur d'usage de la domination de la valeur d'échange?

Les échanges entre les personnes sont régis par trois modes distincts (Lavoué, Jézequel et Janvier, 2010 ; Mauss, 2012 ; Caillé 2007 ; Testart ; 2007 ; Weber, 2012) : l'échange, la redistribution, et la réciprocité. Ils sont insérés dans deux contradictions, celle du privé/public et celle du marché/hors marché.

L'enjeu est le redéploiement de la valeur d'usage ancrée dans une nouvelle convention exprimant de nouveaux principes de coordination qui permettent à chacun de partager et de proposer. Une approche en terme de bien(s) commun(s), dans son double sens de ressources et de valeur/éthique (Foster, 2011 ; Ostrom, 2010 ; Desreumaux et Brechet, 2013), implique/permit alors de modifier nos principes d'organisation mais aussi d'évaluation des projets et de nos finalités. Pour ce faire, nous reprenons une grille de lecture issue de la socio-économie non utilitaire (Caillé, 2007) appliquée à la valeur.

Mots-Clefs : don, consommation, coopérative, commun, communauté de marque, valeur d'échanges, valeur d'usage.

Marina PISANO

Doctorante à l'université Paul Valéry de Montpellier en Sciences de Gestion

Financement : CIFRE

CORHIS-MRM – ARTDEV

marina.pisano@hotmail.fr

Titre de la communication : Contribution du capital social dans le management de projet « durable » : le cas des entreprises dans le secteur du bâtiment et de l'aménagement en région Languedoc Roussillon

Résumé : Le secteur du bâtiment se caractérise par de nombreux problèmes de coordination qui tiennent à ce que de nombreux acteurs doivent coordonner leurs efforts dans le cadre de réseaux éphémères et de logiques de métier très différenciées, tout en étant confrontés à un environnement très incertain. De plus, l'entrée en scène du principe de « développement durable », appliqué au bâtiment, a conduit les acteurs du secteur à repenser l'aménagement et l'urbanisme.

Dans un secteur tel que celui du bâtiment, un nombre important d'associations loi 1901 développent des réseaux de coopération en s'appuyant sur le réseau social. Au travers de cette recherche, nous souhaitons étudier et expliquer : comment les Petites et Moyennes Entreprises, (PME) dans le secteur du bâtiment organisent leur processus de coordination tout en devant répondre aux nouvelles pratiques et enjeux relatifs au principe de « développement durable » qui ne sont pas toujours bien appréhendés, ni appliqués par ces dernières.

L'enjeu réside dans l'abaissement des barrières par rapport aux difficultés d'accès aux ressources stratégiques, ce qui renforce la question de la performance qui réside dans « l'économie des coûts de transaction ». Il s'agit également de déterminer quels sont les nouveaux moyens de communication qui peuvent faciliter cet accès comme par exemple le réseau social, les technologies de l'information et de la communication.

Mots clefs : développement durable, capital social, réseaux, économie des coûts de transaction

Titre de la communication : De la notion de territoire

Résumé : Ce texte construit une réflexion polémique sur la notion de territoire. Le territoire dont il est question dans ce texte est un infra-territoire de l'Etat-nation, c'est donc un espace marqué par l'idée de proximité, de collaboration et de projet, un des lieux de la privatisation. C'est en quelque sorte un avatar de la philosophie du soupçon. Ce territoire est considéré comme un lieu de ressources au regard d'un tressage entre des facteurs naturels, des facteurs humains compte tenu d'un contexte social, institutionnel, politique et culturel voire ethnique (ou même infra-ethnique) dans une perspective plus ou moins déterministe (qu'il s'agisse de déterminisme géographique mais aussi social, etc., ou de probabilisme constitué par un *mix* des éléments du tressage). Ce tressage est considéré comme constitutif d'une dynamique endogène. Avec le territoire et son concept lié, la limite, on entre dans la nécessité (et la possibilité) de penser les contraintes, les barrières, les censures et tout ce qui va modifier les limites. C'est en cela qu'il est possible de distinguer analytiquement deux acceptions duales de la notion : une acception « passive » faisant du territoire un lieu déterminé marqué par la connectivité qui y opère, une forme d'équilibre compte tenu d'une acception patrimoniale (d'un patrimoine à conserver) et une acception « active » faisant du territoire le lieu de l'expression de la volonté d'« acteurs ». C'est aussi ce qui permet de parler du territoire dans les logiques d'un marqueur identitaire.

L'argumentation de ce texte est construite de la façon suivante :

- les différents contours de la notion,
- puis la question des frontières du territoire,
- il sera étudié dans les catégories de l'économie de la proximité,
- au regard des notions de décentralisation et de subsidiarité,
- la notion de territoire sera confrontée à celles de savoir et d'apprentissage,
- à la perspective de l'inter-organisationnel,
- puis enfin à la notion de réseau.

Mots-Clefs :

Séverine SALEILLES

maître de conférences, Université de Lyon, LSAF (EA 24 29)

severine.saleilles@univ-lyon1.fr

Marie POISSON

Animatrice-coordinatrice FR Civam Bretagne

Titre de la communication : Comment articuler projets individuel, collectif et de territoire ? – le cas d'un collectif de transformation et commercialisation en circuits courts

Résumé : Transformer et commercialiser en collectif est un moyen pour de nombreux producteurs de développer des filières courtes en mutualisant du temps, des outils, compétences, etc. sans pour tout en évitant la coopération agricole classique. Analysant l'émergence de telles initiatives dans le cadre du projet de recherche Liproco, nous avons constaté que ces collectifs reposent sur une articulation singulière entre trois projets : le projet autour de l'outil, le projet des exploitations et le projet de territoire (Poisson et Saleilles, 2012). Comment ces collectifs parviennent à résoudre les différents paradoxes et difficultés auxquels ils sont confrontés pour articuler ce triptyque ?

Cette communication vise à analyser l'équilibre entre ces trois éléments à la fois d'un point de vue statique et dynamique, à partir de l'approche par les stratégies collectives de TPE (Leyronas et Loup, 2008) et de l'étude d'un cas. Du Pré au Plat est un atelier de découpe, de transformation et de vente créé en 2006 en Loire-Atlantique. Si lors de la naissance et de l'ascension, l'accent est mis sur l'équilibre entre projets d'exploitation et collectif, la phase de remise en cause va progressivement conduire le collectif à chercher une articulation plus forte avec le projet de territoire.

Mots-Clefs : collectifs, circuits courts, producteurs, développement local, stratégie

Denio IGOR SILVA DE PONTES

Doctorant en Sciences de Gestion à Faculté d'Économie et Gestion de l'Université Aix-Marseille, Centre de Recherche sur le
Transport et la Logistique – CRET-LOG
igorpontesce@hotmail.com

Titre de la communication : Les Zones Franches d'Exportation comme politique de développement économique par le biais de « l' endogénéisation » de la chaîne d'approvisionnement.

Résumé : L'objectif de ce article est de présenter l'impact que peut avoir la mise en place d'une Zone Franche d'Exportation (ZFE) sur le développement d'un territoire, en particulier sur le développement des régions qui ont des faibles taux de croissance économique, comme c'est le cas notamment du nord-est du Brésil. Pour ce faire, nous, nous sommes appuyés sur le cadre théorique qui montre les avantages à encourager une concentration spatiale des entreprises. Pour illustrer notre étude, nous avons choisi le complexe portuaire et industriel du Pecém et la ZFE du Pecém (Ceará / Brésil). Nous avons voulu prouver que les zones sont des mécanismes importants de l'industrialisation en ce qu'elles permettent de concentrer des entreprises tournées vers l'export. Notre objectif principal est d'étudier les effets positifs générés par ce type de système et de montrer comment il participe à l'essor des chaînes locales d'approvisionnement. Toutefois, force est de constater que pour obtenir une réussite optimale, certaines conditions, externes à la zone doivent être également remplies. L'objectif espéré est le développement de relations avec le reste de l'économie, comme cela a été le cas avec les zones de l'est de l'Asie.

Mots Clefs : district industriel, Zone Franche de Exportation, développement endogène.

Titre de la communication : La mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle territoriale entre structures d'insertion et entreprises : une analyse en termes de légitimités concurrentes

Résumé : L'objectif de cette communication est de montrer dans quelle mesure le développement d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle territoriale (GPECT) questionne les modalités de partenariats entre structures d'insertion et entreprises, et comment ce découplage entre sources de légitimité différentes peut en grever le développement.

La revue de littérature employée montre comment les structures d'insertion par l'activité économique, conciliant une logique d'insertion et une logique économique, doivent, pour être pérennes, rechercher une légitimité (Suchman, 1995) auprès des entreprises. Cependant, cette situation peut être source d'ambiguïté auprès du conseil d'administration, des salariés et des bénévoles de ces structures, portés par les valeurs du monde civique et domestique (Boltanski et Thévenot, 1991), et aboutir à un découplage (Greenwood et al., 2002) entre légitimité externe (émanant des entreprises) et légitimité interne (donnée par les militants de l'économie sociale et solidaire). Or, cette dichotomie est exacerbée par un contexte de territorialisation croissante de la gestion de l'emploi (ANI du 14/11/2008, circulaire du 29/06/2010, développement depuis le 10/01/2014 des pôles territoriaux de coopération économique), incitant les entreprises et les structures de l'Economie sociale et solidaires à coopérer, et plaçant de fait les structures d'insertion au cœur du dispositif.

L'association de structure d'insertion étudiée a développé une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle territoriale, en nouant dès 2008 un partenariat avec plusieurs entreprises, visant à favoriser la mise à disposition ou le placement des salariés en insertion. Le développement de ce dispositif ne se fait cependant pas sans heurts. A l'aide d'une méthodologie qualitative, s'appuyant sur une étude documentaire et une analyse de contenu d'entretiens menés avec les dirigeants de la structure, nous démontrons que les problèmes de gouvernance empêchant son développement sont dus à un tiraillement entre logiques de coordination et de coopération (Wulh, 1996), empêchant l'obtention d'une légitimité et de ressources. Plus généralement, le développement rapide, puis les difficultés rencontrées par les parties prenantes de la structure étudiée 'OTOP illustrent des difficultés générales liées à l'établissement d'une gestion territorialisée de l'emploi et des compétences (Defélix et Picq, 2013). Dans ce cas précis, elles tiennent à la légitimité de la personne chargée de la coordination de ce dispositif, la possibilité de construire des dispositifs de gestion inter-organisationnels équilibrés, et à l'opportunité de créer une structure collective.

Mots-clefs : GPEC territoriale, structures d'insertion, légitimité

Marc-André VILETTE

ESC Clermont - réseau fBS

marcandrevelte@yahoo.fr

Titre de la communication : Compétences et identité des entrepreneurs-salariés de la coopérative d'activités et d'emploi. Un exemple territorial d'entrepreneuriat social

Résumé : Forme encore peu développée d'entrepreneuriat social, la coopérative d'activités et d'emploi (CAE) permet d'accompagner les porteurs de projets entrepreneuriaux. A ce titre, les particularités de la CAE devraient avoir une influence sur les compétences et l'identité professionnelle de ces porteurs, sous le statut original d'entrepreneur salarié.

La première partie de l'article donnera des éléments sur l'entrepreneuriat collectif en ESS et l'entrepreneuriat social, la CAE, les profils d'entrepreneurs, leurs compétences et leur identité professionnelle. Dans la seconde partie, nous présenterons une enquête exploratoire dans une de ces coopératives, qui infirme en partie certains aspects de la revue de littérature

Mots-clefs :